

**Responsable UE**  
Sylviane Pintus

**Président de jury**  
Roland Decaudin

**Secrétaire de jury**  
Laurence Bourgeois

**Contact**  
service.etudiants@saint-luc.be  
+32 4 341 81 33

**Master 1 • Cycle 2 • Niveau 7 du CFC**  
UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle  
18 crédits • 360 points • 330 heures  
Prérequis : 3A100 Atelier de l'option  
Corequis : 4A209 Préparation au Mémoire

## Activité.s d'apprentissage

### A4600 - Architecture d'intérieur - atelier

18 crédits • 360 points • 330 heures • Pintus Sylviane, Marchal François, Leroy Sylvie

## Acquis d'apprentissage

Au terme du cours d'**atelier**, l'étudiant est capable de :

- déterminer les relations entre Espace Sensible/Espace Abstrait/Espace Concret d'un lieu, dans une compréhension de la complexité sociétale, de ses besoins et de ses aspirations au travers d'une analyse contextuelle mêlant documents officiels, recherches personnelles, enquêtes, interviews, etc.
- concrétiser un concept dans sa totalité, à la fois cognitif (analytique, sens critique), créatif (propositions d'habitabilité du monde de demain) et technique (logique constructive) en combinant les résultats de l'analyse contextuelle
- témoigner d'aptitudes de coordination, de synthèse et de concrétisation des composantes de la totalité spatiale au travers d'une synthèse collaborative rédigée en fonction des divers points d'analyse
- valider les différents objectifs recherchés dans l'étude développée en pointant les caractéristiques essentielles à l'établissement d'un projet adapté au contexte à l'aide d'un discours argumenté, critique et pertinent
- communiquer le projet à tout public à l'aide de divers supports (graphiques, numériques et tridimensionnels)

## Calcul de la note de l'unité d'enseignement

L'atelier est l'activité fondamentale de la formation. Son évaluation est artistique, cela signifie que la note finale est constituée pour 50% d'une note d'année et pour 50% de la note du jury artistique de fin d'année. La note d'année est déterminée par les enseignants titulaires, elle est constituée pour 25% des résultats du premier quadrimestre et pour 25% des résultats du second quadrimestre.

Le jury artistique, composé majoritairement de membres du personnel enseignant de l'école, est un jury artistique interne. Le jury artistique, composé majoritairement de membres extérieurs à l'école, est un jury artistique externe.

Pour les formations de type court (cycle unique), seul le jury artistique de 3<sup>ème</sup> bachelier est externe. Pour les formations de type long (deux cycles), seul le jury artistique de 2<sup>ème</sup> master est externe.

Le règlement des jurys artistiques complet est disponible en annexe 2 du règlement des études.

Important, il n'y a pas de seconde session pour cette unité d'enseignement.

## Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des

compétences suivantes:  
C1 C2 C3 C4 C5 C6 C7 de notre référentiel interne.

### Objectifs

---

Il s'agit pour l'étudiant(e) de :

Démontrer sa capacité à développer son sens critique et analytique face à un concept,  
Démontrer son aptitude à faire fonctionner un groupe de travail en relation avec les différents objectifs recherchés dans l'étude développée,  
Démontrer des aptitudes de coordination, de synthèse et de concrétisation (composantes de la totalité architecturale),  
Analyser les contextes de contraintes (situations existantes/programmation),  
Approcher, réfléchir, développer les relations entre : Espace Sensible / Espace Abstrait / Espace Concret,  
Produire des synthèses graphiques et tridimensionnelles (esquisse/avant-projet),  
Communiquer avec un « Maître d'Ouvrage », investiguer, vérifier les apports de différentes solutions,  
Approcher et éprouver différentes solutions techniques en adéquation avec les solutions conceptuelles (évolution technique du projet en rapport avec les qualités premières de l'esquisse),  
Établir les documents de réalisation : projet de réalisation, études techniques, plans de conception/réalisation.

Il a été décidé cette année de développer également des aptitudes et pratiques groupales

Il s'agit pour l'étudiant de développer ces compétences professionnelles par le biais de la pratique collaborative, la gestion du projet, en équipe. Ce qui le confronte au défi de :

- Planifier et organiser le travail à réaliser (tâches, responsabilités, etc.),
- Résoudre des conflits, les visions différentes du travail notamment gérer les membres non-productifs, les conflits de personnalité,...
- Communiquer et interagir avec les membres de l'équipe,
- Mettre en commun des fragments du projet puis produire un ensemble approfondi et cohérent, pas un simple collage des parties.

### Contenu

---

En lien avec la thématique abordée

Conférences, rencontres, consultation d'experts spécifiques,...

## Méthode d'enseignement et d'apprentissage

---

- Fonctionnement en atelier (travaux pratiques/séquences actives) avec exposés critiques,
- Prolongation de la réflexion par des travaux à domicile (dessins, recherches, réalisation de dossiers, etc..).

Les phases actives permettent, au travers des documents graphiques et techniques et les maquettes et représentations numériques en trois dimensions, d'ouvrir le dialogue avec tous les intervenants d'un projet : d'analyser, d'expérimenter, de modifier de manière autonome et critique en vue du projet définitif.

Par la pratique collaborative, l'étudiant aura l'occasion de développer de plus, les apprentissages suivants :

Les habilités personnelles et relationnelles (affirmation de soi, résolution de conflits, ouverture d'esprit, écoute et attention envers autrui, empathie, détachement d'une vision égocentrique, ...).

Les habilités de coopération (priorisation et clarification des objectifs communs et des tâches individuelles, offrir et recevoir de l'aide des pairs, optimisation du temps pour des nouveaux apprentissages).

## Bibliographie

---

En lien avec la thématique abordée

## Mode d'évaluation pratiqué

---

- La majorité des travaux est effectuée durant les heures à l'horaire, augmenté de recherches de données, de conférences, de visites. D'autres activités peuvent être ajoutées pour le besoin du cours.
- Dans le cas d'un travail collaboratif, les équipes d'étudiants programment et organisent leurs séances de travail principalement pendant les heures d'atelier où les professeurs font office d'experts qui consultent et répondent à chaque équipe.
- L'atelier est un lieu animé, de convergence, de partage, de synthèse (voir objectifs de la pratique collaborative ci-avant).
- Le fonctionnement efficace en équipe nécessite aussi parfois l'utilisation d'une plateforme de réunion virtuelle pour permettre la participation de tous les membres. Cependant, la présence à l'atelier reste obligatoire.
- Pas de 2<sup>e</sup> session.
- La réussite est à 10 et la dispense également.

## Support de cours

---

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

## Objectifs

---

Il s'agit pour l'étudiant(e) de :

- démontrer sa capacité à développer son sens critique et analytique face à un concept,
- démontrer son aptitude à faire fonctionner un groupe de travail en relation avec les différents objectifs recherchés dans l'étude développée,
- démontrer des aptitudes de coordination, de synthèse et de concrétisation (composantes de la totalité architecturale),
- analyser les contextes de contraintes (situations existantes/programmation),
- approcher, réfléchir, développer les relations entre Espace Sensible/Espace Abstrait/Espace Concret,
- produire des synthèses graphiques et tridimensionnelles (esquisse/avant-projet),
- communiquer avec un « Maître d'Ouvrage », investiguer, vérifier les apports de différentes solutions,
- approcher et éprouver différentes solutions techniques en adéquation avec les solutions conceptuelles (évolution technique du projet en rapport avec les qualités premières de l'esquisse),
- établir les documents de réalisation : projet de réalisation, études techniques, plans de conception/réalisation.

## Contenu

---

Lié à la thématique abordée

## Méthode d'enseignement et d'apprentissage

---

- fonctionnement en atelier (travaux pratiques/séquences actives) avec exposés critiques,
- prolongation de la réflexion par des travaux à domicile (dessins, recherches, réalisation de dossiers, etc..).

Les phases actives permettent, au travers des documents graphiques et techniques et les maquettes et représentations numériques en trois dimensions, d'ouvrir le dialogue avec tous les intervenants d'un projet : d'analyser, d'expérimenter, de modifier de manière autonome et critique en vue du projet définitif.

## Bibliographie

---

En lien avec la thématique abordée.

# Mode d'évaluation pratiqué

---

## Evaluation

- La cotation est donnée par le professeur, en fonction de l'évaluation continue effectuée tout le long de l'année.
- La cotation sur 20 est remise en juin mais les évaluations intermédiaires pourraient être communiquées à l'étudiant.
- Les critères d'évaluation sont définis en fonction de chaque travail et apparaissent dans le document de consignes.
- Cependant la priorité est donnée à la participation active lors des séances de cours et les activités organisées à l'extérieur.

## Charte d'évaluation

Modalités :

- La majorité des travaux sont effectués durant les heures de cours augmentés de recherches d'informations, de conférences, de visites. D'autres activités peuvent être ajoutées pour le besoin du cours.
- L'atelier est le lieu de la synthèse des apprentissages acquis lors du parcours de formation où l'échange avec les pairs est une condition sine qua non pour mener à bien le projet individuel. La présence et la participation y sont donc obligatoires.
- Pas de 2<sup>e</sup> session.
- La réussite est à 10/20.

## Support de cours

---

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

## Objectifs

---

Il s'agit pour l'étudiant(e) de :

- Démontrer sa capacité à développer son sens critique et analytique face à un concept,
- Démontrer son aptitude à faire fonctionner un groupe de travail en relation avec les différents objectifs recherchés dans l'étude développée,
- Démontrer des aptitudes de coordination, de synthèse et de concrétisation (composantes de la totalité architecturale),
- Analyser les contextes de contraintes (situations existantes/programmation),
- Approcher, réfléchir, développer les relations entre : Espace Sensible / Espace Abstrait / Espace Concret,
- Produire des synthèses graphiques et tridimensionnelles (esquisse/avant-projet),
- Communiquer avec un « Maître d'Ouvrage », investiguer, vérifier les apports de différentes solutions,
- Approcher et éprouver différentes solutions techniques en adéquation avec les solutions conceptuelles (évolution technique du projet en rapport avec les qualités premières de l'esquisse),
- Établir les documents de réalisation : projet de réalisation, études techniques, plans de conception/réalisation.

## Contenu

---

En lien avec la thématique abordée :

Conférences, rencontres, consultation d'experts spécifiques,...

## Méthode d'enseignement et d'apprentissage

---

- Fonctionnement en atelier (travaux pratiques/séquences actives) avec exposés critiques,
- Prolongation de la réflexion par des travaux à domicile (dessins, recherches, réalisation de dossiers, etc..).

Les phases actives permettent, au travers des documents graphiques et techniques et les maquettes et représentations numériques en trois dimensions, d'ouvrir le dialogue avec tous les intervenants d'un projet : d'analyser, d'expérimenter, de modifier de manière autonome et critique en vue du projet définitif.

## Bibliographie

---

En lien avec la thématique abordée

## Mode d'évaluation pratiqué

---

La cotation est donnée par le professeur, en fonction de l'évaluation continue effectuée tout le long de l'année.

La cotation sur 20 est remise en juin mais les évaluations intermédiaires pourraient être communiquées à l'étudiant.

Les critères d'évaluation sont définis en fonction de chaque travail et apparaissent dans le document de consignes.

Cependant la priorité est donnée à la participation active lors des séances de cours et les activités organisées à l'extérieur.

Charte d'évaluation

Modalités :

La majorité des travaux sont effectués durant les heures de cours augmentés de recherches d'informations, de conférences, de visites. D'autres activités peuvent être ajoutées pour le besoin du cours.

L'atelier est le lieu de la synthèse des apprentissages acquis lors du parcours de formation où l'échange avec les pairs est une condition sine qua non pour mener à bien le projet individuel. La présence et la participation y sont donc obligatoires.

Pas de 2e session.

La réussite est à 10/20

## Support de cours

---

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur Myhtranet > mes études > mes cours